

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 27 mai 2025

OBJECTIFS

• Objectif évaluable : Actualiser et maintenir les connaissances et les compétences du détenteur du CERTIPHYTO Forêt Conseil. Formation réglementaire.

DURÉE

présentiel (CFPPAF de Mirecourt) ou distanciel (2 jours 14h)

ORGANISATION

Formation certifiante de 14h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter
- RS 5656 (certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE): taux d'insertion global (fiche RS): NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RS): NC
- Date d'enregistrement de la certification : 10/09/2016
- Modalités pédagogiques :

Apport théorique

• Taux de satisfaction*: 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année

STRUCTURE

1^{ère} journée (9h-12h / 13h30-17h30):

- Accueil et présentation des stagiaires
- Thème Règlementation des produits phytosanitaires et Prévention des Risques pour l'Environnement (4 h)
- Thème Prévention des Risques sur la Santé (3 h)

2_{ème} journée (9h-12h / 13h30-17h30) :

- Thème Préconisations pour limiter le recours aux produits phytosanitaires et méthodes alternatives (7 h)
- Bilan de la formation

COMPUS DE MIRECOURT

AGRICOLE ET FORESTIER



CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux préreauis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- Notre responsable de formation à contacter : M. LOYER
- Accessibilité: personne en situation de handicap : contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND
- Bâtiments accessibles aux PMR.

PRÉ-REQUIS

Avoir validé le CERTIPHYTO Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires (formation initiale/renouvellement) il y a moins de 5 ans

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

• 275€/participant soit 19,64€/h/participant

Salariés :

 Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
 Ex: OCAPIAT, CPF, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

 Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation Ex : VIVEA, FIF PL...

CFPPA de Mirecourt

22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr

www.campusdemirecourt.fr

Demandeurs d'emploi :

 Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres:

 Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement



Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

* frais à votre charge.







22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01 cfppa.mirecourt@educagri.fr

www.campusdemirecourt.fr